

Convaincu par les enjeux **Qualité, Sécurité, Environnement**, le Groupe **Acrelec** poursuit sa démarche d'amélioration continue afin de conforter sa position de partenaire privilégié et innovant avec ses clients.

Le Groupe ACRELEC s'engage à :

- Mettre en place les moyens humains et matériels nécessaires afin de garantir l'efficacité et l'amélioration continue en matière de qualité, sécurité et environnement.
- Développer et valoriser les compétences des hommes et des femmes, constituant la force du Groupe, afin de maintenir notre expertise et savoir-faire dans le respect des règles éthiques.



Respecter les cultures et les lois internationales des différents pays où nous exerçons nos activités.



- Garantir la performance de nos produits, la proximité et l'agilité nécessaire afin de répondre aux attentes de nos clients.
- Sélectionner nos fournisseurs selon leur engagement dans notre démarche Qualité.
 - ✓ S'assurer que 100% de nos produits soient intégrés dans la démarche de contrôle qualité et traiter 100% des non conformités en démarche d'amélioration continue.
 - ✓ Traiter toutes les réclamations clients.
 - ✓ Analyser les écarts qualité engendrant une non-conformité.



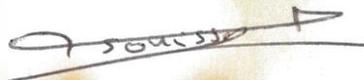
- Assurer la sécurité et l'intégrité physique de notre personnel, partout où il intervient
- Préserver la santé des femmes et des hommes du Groupe
- Favoriser la remontée et la détection des situations dangereuses
- Contrôler l'application sur le terrain des mesures de prévention définies et juger de leur efficacité
 - ✓ Analyser et traiter 100% des remontées du personnel
 - ✓ Réaliser des audits internes et des visites sécurité



- Identifier nos principaux impacts sur l'environnement et améliorer l'ensemble de nos processus afin de les diminuer.
- Assurer la conformité réglementaire de nos sites, et veiller aux évolutions législatives et normatives.
- Optimiser la consommation de ressources naturelles.
 - ✓ Assurer un tri de 100% des déchets
 - ✓ Diminuer la quantité de déchets produits en modifiant notamment les emballages
 - ✓ Etablir un plan de déplacements
 - ✓ Suivre nos consommations en eau et en énergie
 - ✓ Analyser et traiter 100% des non-conformités environnementales

Jacques MANGEOT et Jalel SOUISSI

Présidents des sociétés AKSOR, Acrelec,
Acrelec Manufacturing, OPS



Patrick BOULET

Dir. Industriel Groupe



Bruno LO-RÉ

Dir. Acrelec France

Benoît DUPUIT

Dir. OPS



A Saint-Thibault-des-Vignes, le 11 janvier 2019,
Groupe Acrelec, Présidents des sociétés AKSOR, Acrelec, Acrelec Manufacturing, OPS